

# Socle numérique de base

## EQUIPEMENTS

Ecoles élémentaires et primaires (cycles 2 et 3)



### Un socle : Pourquoi ?

**Le développement des compétences numériques des élèves**, pour les cycles 2 et 3 en particulier, est indiqué dans le décret 2019-919.

Cela se fait au sein de la classe, par des usages numériques qui :

- Favorisent **l'inclusion et la remédiation**,
- Encouragent **l'approfondissement, la créativité et le travail individuel** ;
- Organisent **le travail collectif**, dans et hors la classe ;
- Gardent **la mémoire des apprentissages** ;
- Facilitent **les relations et l'implication des parents d'élèves**.



### Une approche

L'objectif est de proposer **une solution soutenable financièrement par la commune**, avec l'aide de l'État. Pour une école de 5 classes sans équipement préalable, **le cout total du projet est évalué à 15 000 €**, financé par l'État et la commune :

- **70% État pour un projet communal jusqu'à 200 000 €**,
- **50% État pour un projet communal entre 200 000 € et un million d'euros**.



### Un principe

L'objectif est de mettre en place des équipements :

- **De la classe** : chaque classe dispose d'un équipement fixe, permettant une mise en œuvre immédiate des activités numériques
- **Mutualisables** : il s'agit d'équipements qui, suivant les activités proposées, sont déployés temporairement et qui permettent à chaque enfant d'effectuer des activités,
- **De l'école** : ressources et matériels disponibles pour tous,
- **Du bureau du directeur** : Pour faciliter la mise en œuvre de ses tâches administratives.



### Pour la classe

C'est un équipement qui se retrouve dans chaque classe de l'école. Il permet de réaliser des activités, de présenter des ressources, d'utiliser le multimédia.

- **Un vidéoprojecteur** : installé à demeure, il permet de projeter une image issue d'un ordinateur.
- **Un poste de travail** : de préférence mobile et relié au vidéoprojecteur. Il permet d'accéder aux ressources et services choisis par l'école.
- **Des périphériques** : suivant le type de matériel retenu, on veillera à ce que le poste de travail permette de diffuser du son et de se connecter aux équipements de l'école et d'être en complément aux éléments mutualisables.





## Les équipements mutualisables

Ce sont principalement **des équipements destinés aux écoliers en activités numériques**. Ils sont déployés dans la salle de classe, pour un temps d'activités. Suivant le projet, on pourra choisir entre :

- Un pack de tablettes tactiles ;
- Un pack d'ordinateurs ultraportables ;
- Un pack de tablettes PC portables.



On pourra aussi choisir de proposer un **"fond de classe"**, avec dans chacune, 3 ou 4 ordinateurs, de préférence portables, à demeure.

On veillera à **l'homogénéité du pack**, à sa connexion avec l'ordinateur de la classe, à la gestion et la maintenance de cette flotte.

Cette classe mobile doit pouvoir **se déplacer se recharger et se connecter de manière simple**.



## L'équipement de l'école

Il est nécessaire que **les équipements puissent accéder à Internet**. Pour cela, chaque salle de classe disposera de deux prises réseau, permettant le branchement du poste de travail ainsi que la mise en réseau des équipements destinés aux élèves, en Wifi "débrayable".

On veillera à ce qu'une **solution simple de sauvegarde et de stockage** soit présente.

Une **connexion internet** sera proposée, permettant une mise en oeuvre fluide des équipements choisis.

On pourra proposer **des équipements permettant des prises de vues** (caméra, appareil photo, etc ..) ainsi que **la numérisation des documents** (scanner).



## Le bureau du directeur

Le bureau du directeur sera équipé d'un **poste de travail**, de préférence de type ordinateur portable, associé à un équipement permettant **l'impression et la numérisation**.



## Aller plus loin

[La définition officielle du socle numérique de base :](#)



Direction Régionale Académique au Numérique éducatif (DRANE)

Correspondant : Julie BOULAIS - Assistante de direction :  
pr@region-academie-paca.fr - 04 93 53 72 93

[www.ac-nice.fr/dane](http://www.ac-nice.fr/dane) - Acteurs - Collectivités - AAP SNEE